

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat aborde la considération du cinquième rapport du comité permanent de la Régie intérieure et de la comptabilité.

L'honorable sénateur Brunt propose, appuyé par l'honorable sénateur Emerson, que le rapport soit approuvé.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat aborde la considération du sixième rapport du comité permanent de la Régie intérieure et de la comptabilité.

L'honorable sénateur Brunt propose, appuyé par l'honorable sénateur Aseltine, que le rapport soit maintenant adopté.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat aborde la considération du septième rapport du comité permanent de la Régie intérieure et de la comptabilité.

L'honorable sénateur Brunt propose, appuyé par l'honorable sénateur Aseltine, que le rapport soit maintenant adopté.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat aborde la considération du huitième rapport du comité permanent de la Régie intérieure et de la comptabilité.

L'honorable sénateur Brunt propose, appuyé par l'honorable sénateur Monette, que le rapport soit maintenant adopté.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat aborde la considération des rapports du comité permanent des Divorces portant les numéros trois cent quatre-vingt à trois cent quatre-vingt-douze, les deux précités inclusivement.

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénatrice Hodges, que les rapports soient maintenant adoptés.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.